L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, AOUT 18, 1898. No 28

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

Une Institution Nationale

L'Union Franco - Canadienne, que tous nos compatriotes connaissent déjà, au moins de nom, est une Association **Catholique et Nationale** d'assurance populaire à TAUX FIXES.

C'est une des formes les plus perfectionnées de l'Economie Sociale.

Cette association, fondée le 1er octobre 1894, par M. l'abbé Mag. **Auclair,** curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, a pour Président-Général ;

Monsieur **Gustave Lamothe,** avocat C. R. de Montréal ; son bureau principal est au Numéro 73 de la rue Saint Jacques à Montréal.

L'Union Franco - Canadienne est actuellement représentée, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, par M. ALDÉRIC CHARLAND, organisateur, délégué par le Bureau d'Administration.

Monsieur **Charland** visitera toutes les paroisses canadiennes-françaises, où il fera connaître la constitution et les réglements de cette noble et florissante institution.

Nous souhaitons à ce Monsieur tout le succès que mérite sa cause, et invitons nos compatriotes à se joindre à cette **Institution Nationale.**

Les **Hommes** et les **Dames** sont admis dans la Société, et leurs contributions qui sont mensuelles sont graduées suivant leur âge et suivant le montant de leur caisse de dotation.

Le pamphlet suivant permet de se rendre compte exactement du but et des avantages de l'Association :—

Compatriotes du Canada Francais,

L'Union Franco - Canadienne Vous Convie Sous Ses Drapeaux.

ELLE VOUS Y OFFRE LES AVANTAGES SUIVANTS :

1 En cas de maladie, $3 par semaine pendant les deuxième et troisième semaines de la maladie ; $5 par semaine, pendant les dix semaines suivantes ; de plus, $3 par semaine, pendant douze autres semaines, dès que la réserve de la Caisse des Malades atteindra $25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre.—L'Ordre Indépendant des Forestiers, avec un système en tout pareil au nôtre, a une réserve de $100,000.

2 A la mort de chacun de ses sociétaires, un somme de $250, $500, $1,000, $2,000, ou $3,000, pour les héritiers de ce sociétaire, selon le chiffre du certificat de dotation dont le susdit sociétaire était porteur à l'heure de son décès, et pour lequel il s'était fidèlement tenu en règle.

3 Le paiement de la moitié du montant de son certificat de dotation à tout sociétaire frappé d'incapacité absolue de travail, incapacité d'un caractère permanent ; la balance du montant de ce certificat étant payable au décès du dit sociétaire, ou lorsqu'il aura atteint 70 ans : conformément aux règlements de l'association.

4 Le paiement de son certificat de dotation, en dix annuité égales, chacune, au dixième du montant total du certificat, à tout sociétaire ayant atteint l'âge de 70 ans : conformément aux règlements de l'association.

5 La libération, pour les sociétaires déclarés invalides et pour ceux qui ont atteint 70 ans, de l'obligation des contributions à la Caisse des Malades : conformément aux règlements de l'association.

6 Un certificat acquitté, égal à la moitié des contributions par lui versées à la Caisse de dotation, pour tout sociétaire qui désire se retirer de l'association, après dix ans de sociétariat ; dans le cas d'un sociétaire ayant 20 ans de sociétariat, et désirant se retirer, le certificat acquitté est pour le plein montant des contributions versées par lui à la Caisse de dotation.

7 Le sociétaire de L'U. F. C. ayant droit à des bénéfices de maladie a la garantie de la Caisse Centrale du Fonds de Secours de L'U. F. C. et non pas seulement celle de 15 ou 20 membres d'une caisse locale. Jamais un seul sociétaire de L'U. F. C. ayant une réclamation légitime. ne s'est vu privé de ces bénéfices : les associations ayant le système de la décentralisation des fonds de secours, ou des caisses locales, ne sauraient se vanter d'un aussi bon résultat.

8 Les sociétaires de L'U. F. C. ne sont pas astreints au régime des cercles ou cours locales, qui, malheureusement, dégénèrent souvent en véritables "nids de chicane," à cause des élections, etc.; L'U. F. C. n'a que deux officiers par bureau de perception : son percepteur et son médecin-examinateur. Cependant, les membres des gros bureaux de perception, qui désirent quand même se constituer en succursale, sont autorisés à le faire, moyennant qu'ils se cotisent entre eux pour les frais d'administration de telle succursale : conformément aux règlements de l'association. Mais aucun membre n'est obligé de faire partie de telle succursale.

9 L'Union Franco - Canadienne est la seule association catholique et canadienne-française *véritablement a taux fixes*, étant la seule qui ne se réserve point, dans sa constitution, le droit de prélever sur ses membres des contributions supplémentaires, en certains cas ; la seule aussi qui évite soigneusement de donner un effet rétroactif aux règlements nouveaux qu'elle édicte, pour modifier le taux de ses contributions et de ses bénéfices.

Pour la première fois depuis trente-cinq ans, Monsieur Rouer Roy, l'ex-Avocat de la Corporation ne prendra pas de vacance, cette année. Il a bien gagné cela.

Nous Protestons

Il n'y a qu'un cri parmi la population catholique pour protester contre le scandale public dont Winnipeg a été le théâtre, dimanche dernier.

Notre devoir est de protester pour faire respecter nos droits de citoyens.

Notre indignation s'adresse aux autorités municipales, qui ont pour mission de faire respecter la loi, de veiller à la moralité publique, de protéger la population de notre ville contre les exploiteurs éhontés des passions les moins recommandables.

On n'autorise pas une église à donner un concert à entrée payante au profit du culte le dimanche, et l'on permet à un individu d'organiser un scandale lucratif.

Un particulier qui oserait dire publiquement la centième partie des immorales et ordurières monstruosités débitées, dimanche dernier, devant tout un auditoire, serait arrêté et justement condamné.

Suffit-il donc de déployer l'étendard des passions religieuses pour pouvoir impunément tout dire et tout faire, alors que, aux yeux de tous les gens sensés, de pareilles tentatives n'ont d'autre but que de battre monnaie.

L'Eglise Catholique est hors de cause et nous ne lui ferons point l'injure de mêler son nom à de pareilles ignominies.

Notre population seule est en jeu.

Comme Catholiques, nous refusons de voir le nom de notre religion mêlé à de pareilles turpitudes ;

Comme hommes, nous demandons à ce que la moralité publique soit respectée ;

Comme citoyens, nous exigeons que la loi soit appliquée.

Ca ! des Chefs !

Ces bons Conservateurs ! Ils n'ont pas encore pardonné à Lord Aberdeen sa conduite loyale et honnête vis-à-vis du ministère Tupper après les élections de 1896.

On se souvient qu'après les élections générales qui donnaient une si belle majorité au Parti Libéral, Sir Charles Tupper et les ministres conservateurs ses collègues, conservèrent avec un cynisme révoltant la direction des affaires ; il fallut que le Gouverneur-Général intervint pour faire cesser ce scandale et les forcer à rendre la clef de la caisse nationale qu'isl considèrent comme leur.

Mais avant de décamper les bons apôtres avaient eu l'audace de soumettre à la considération du Gouverneur une longue liste de leurs créatures nommées à de lucratives fonctions.

Là encore Lord Aberdeen fit preuve d'honnêteté et refusa de signer un bon nombre de ces nominations.

Les Tupper, les Macdonald n'ont pas encore digéré ces affronts pourtant bien mérités, et leur rancune s'est exercée l'autre jour lors du passage de Lord Aberdeen dans notre ville.

Le "Manitoba Club" offrit au Gouverneur - Général un banquet d'adieu ; mais Hugh John Macdonald, président de ce club, refusa de présider le banquet.

De plus on mit tout en œuvre auprès des membres du "Manitoba Club" pour faire échouer le projet.

Hugh Macdonald et Roblin entre autres firent une cabale éhontée.

Ils en ont été pour leurs frais, car plus de 100 convives assistaient au banquet.

Si le peuple n'est pas édifié après cela !

Guerre et Paix.

AUX PHILLIPINES.

Une dépêche de Hong Kong, dit qu'il s'est livré une bataille à Malate entre les Américains et les Espagnols. Les Espagnols ont été repoussés après une heure de lutte ; les Américains ont eu neuf hommes de tués et quarante-quatre blessés. Les Espagnols ont eu plus de deux cents hommes tués et trois cents blessés.

On annonce de Hong Kong que la ville de Manille s'est rendue à l'amiral Dewey après un bombardement. Le Général Augustin se serait échappé sur un navire allemand, le "Kaiser," laissant le commandement à l'officier en second.

LA FRANCE AURA LA MEILLEURE PART.

Parlant du rôle que la France joue dans les négociations pendantes entre l'Espagne et les Etats-Unis, Harold Frederic dit dans sa lettre au *Times :*

"C'est à Paris que l'Espagne trouve ses ressources financières. La France est la créancière principale de l'Espagne qui, à la fin de la guerre, va se trouver en état de vasselage envers la république française. Jusqu'à présent, l'Angleterre et l'Allemagne ont toujours joui, à Madrid, d'une influence diplomatique égale à celle de la France ; les avantages commerciaux dont bénéficiait cette dernière étaient contrebalancés par ceux qui étaient accordés à l'Angleterre et à l'Allemagne. Mais il n'en sera plus ainsi à l'avenir. Le gain le plus important que la France va retirer du nouvel état de choses sera le retrait de la meilleure partie de trois corps d'armées stationnés le long de la ligne des Pyrennées. Si la France le pouvait, elle s'emparerait bien de Ceuta, mais l'Angleterre veille."

Un Temoignage Bon a Citer.

Un journal allemand, la *Gazette de Voss*, publie un article défendant l'équipage de la "Bourgogne" contre les attaques de la presse anglaise et américaine.

Elle conclut :

"L'équipage de ce paquebot a sauvé, l'année dernière, par une terrible tempête, les hommes à bord d'un navire allemand, dévouement que l'on a su apprécier en haut lieu et dont on a fait le plus grand éloge.

De plus au printemps de cette année-ci, par une mer démontée, il a sauvé tout l'équipage et les passagers du vapeur hollandais, le "Veensham," c'est-à-dire deux cents vies humaines."

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

Associations Liberales.

L'Association Libérale Française de St-Vital s'est réunie récemment et a constitué son bureau.

Ont été élus :

Président—M. Joseph McDougald ;

Vice-Président—M. Simon St-Germain ;

Secrétaire—M. Dumas ;

Trésorier—M. Martial Payette;

Membres—M. André Nault et M. H. Martel.

A SAINT-BONIFACE.

L'Association Libérale Française de St-Boniface a constitué ainsi son bureau :

Président—M. Modeste Lamontagne ;

Vice-Président—M. Phaneuf ;

Secrétaire—M. Eug. Paradis ;

Trésorier—M. Jos. Senez ;

Membres—M. T. Lévêque et M. Dagneau.

LORETTE.

L'Association Libérale s'est réunie le 12 août 1898, et a élu son bureau.

Les officiers suivants ont été choisis :

M. Simon Lavoie—Président ;

M. Elzéar Lagimodière—1er Vice-Président ;

Napoléon St-Pierre—2nd Vice-Président ;

Auguste Gauthier—Secrétaire ;

Joseph Richard—Trésorier ;

MM. Charles Menu, Colin McDougall—Officiers supplémentaires.

AVIS.

Les Sociétés Libérales locales sont priées d'envoyer leurs rapports au Secrétaire de l'Association Libérale à Winnipeg, le plus tôt possible.

COUACS.

Le profit n'est jamais sans honneur, même dans son pays.

La société protectrice des imbéciles devrait donner un prix à celui qui inventerait la cigarette sans fumée.

Le surintendant de l'aqueduc, Monsieur Laforest, se croit un grand homme parce que tout le monde dit qu'il "échappe l'eau."

Les pauvres soldats espagnols qui crevaient de faim à Santiago, sont tellement contents de manger trois fois par jour, qu'ils appellent l'armée américaine, l'armée du salut.

—Du *Canard.*

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 18 AOUT, 1898.

LA CRISE POLITIQUE

A la Colombie Anglaise.

M. Jos. Martin.

M. Turner s'étant démis, à la demande du Lieutenant-Gouverneur, un M. Beaven fut appelé à former un Cabinet; mais ce dernier n'ayant pu réussir dans sa tâche, dut remettre sa charge et le Lieutenant-Gouverneur demanda alors au chef accrédité de l'opposition, M. Simlin, de former un gouvernement.

M. Simlin accepta et sa première démarche fut d'offrir un portefeuille à M. Jos. Martin, qui se sentant blessé dans son orgueil parce que le Lieutenant-Gouverneur ne lui avait point confié le soin de former le Cabinet, refusa d'entrer dans l'administration de M. Simlin.

Dans une entrevue avec un rapporteur de la presse, M. Martin expliqua son refus de faire partie du gouvernement Simlin de la manière suivante:

"Mons. Simlin est incompétent et conséquemment je ne puis pas accepter un portefeuille sous un chef qui n'a pas les qualifications voulues. D'ailleurs," ajoute-t-il, "il était entendu, lorsque je consentis à devenir candidat aux dernières élections, que je devais être choisi comme le chef de l'opposition."

Cette déclaration fait bien ressortir le caractère distinctif de l'homme. Il faut qu'il commande à bord du vaisseau politique sinon il est prêt à faire couler l'embarcation.

C'est un agitateur dont l'ambition n'est égalée que par l'égoïsme le plus effréné. Rendu à la C A seulement que depuis un an, il voudrait imposer sa volonté à toute la province et supplanter tous ceux qui portent ombrage à sa folle ambition.

Il menace de résigner son siège, s'il n'est point choisi comme chef du gouvernement. Or M. Jos. Martin n'a pas le don de la résignation. Que de fois il remit sa résignation entre les mains de l'Hon. M. Greenway, et à chaque fois, lorsqu'il vit qu'elle devait être acceptée, il la retira.

C'est un rude joueur mais un mauvais joueur Il n'est pas plus heureux au jeu de la politique qu'il l'est au jeu de cartes pour lesquelles il entretient une grande passion.

Nous n'hésitons pas à reconnaître à M. Martin un certain talent, mais tous ceux qui ont lié connaissance avec lui, s'accordent à reconnaître qu'il manque de jugement. C'est un bateau sans gouvernail et qui va à la dérive de tous les vents.

M. Simlin a donc raison de se réjouir du refus de M. Martin de devenir lieutenant dans son administration.

Il ne serait pas plutôt rentré en fonction, qu'il se serait senti le désir de devenir Premier Ministre. C'est un traître qui sacrifiera amis, parti, etc., etc., pour arriver à son but.

Ce n'est plus un secret aujourd'hui, que lorsqu'il fit partie du Gouvernement Greenway, il s'étudia à miner son chef et prit tous les moyens pour le supplanter.

Il présenta son bill des écoles de 1890, dans le seul but de devenir Premier Ministre. Il monta le cheval protestant avec la conviction que M. Greenway y mettrait des obstacles; mais grand fut son désappointement lorsqu'il vit M. Greenway enfourcher son cheval et le trotter triomphalement à travers la Province. M. Greenway, qui a du flair, s'était aperçu que M. Martin convoitait sa position et comprit parfaitement la signification du Bill des Ecoles. Aussi réussit-il à déjouer tous les plans de son Procureur-Général et finit, tranquillement mais aisément, par le mettre à la porte.

Il était temps, l'édifice libéral, ébranlé par les intrigues et les violences de M. Jos. Martin, menaçait de s'écrouler.

On se rappellera que M. Jos. Martin avait réussi, à une époque, à enlever les pilliers qui soutenaient l'édifice. Par son despotisme, il avait éloigné M. Isaac Campbell du Parti Libéral; M. James Fisher fut notifié par M. Martin, qu'il (Fisher) ne pouvait plus prendre part au caucus, puisqu'il avait différé d'opinion avec lui (Martin) sur une des questions principales. M. Martin est aussi responsable de la fameuse séparation du Parti Libéral local, de M. Luxton, M. R. P. Roblin, M. A. F. Martin, M. W. Lagimodière et M. M. Jérôme.

Aux élections générales de 1896, par sa conduite arbitraire, il nous fit perdre le Comté de Provencher, et faillit faire battre le candidat libéral, M. Macdonnell, dans le Comté de Selkirk. M. H. J. Macdonald fut élu dans Winnipeg parce que M. Martin persista à se présenter, tandis que M. Jamison eut pu remporter la victoire d'emblée.

Il ne faut pas perdre de vue, que M. Martin en 1886, répudia le Parti Libéral. Il menaça même le *Free Press*, d'une action pour libelle si ce journal ne retranchait point son nom de la liste des candidats *liberaux*. Sa fameuse lettre, contenant cette menace, existe encore et peut être produite en aucun temps.

Quelques journaux libéraux, prétendent soutenir que M. Martin est un honnête homme. Pourtant son *omnibus bill* de 1885 ainsi que les deux verdicts dans la fameuse cause de Martin–Luxton, seraient bien de nature à inspirer une toute autre idée.

La position que M. Jos. Martin prit sur le parquet de la Chambre des Communes, relativement à la Question des Ecoles, démontre au moins qu'il n'est pas un honnête politicien et voici les faits:

M. Martin visant le Département de l'Intérieur—advenant l'arrivée des Libéraux au pouvoir—comprit que pour atteindre son but il fallait se concilier l'élément français, aux Chambres des Communes. Or, discutant la Question des Ecoles, il reconnut publiquement que les Catholiques de Manitoba avaient des griefs, mais repudia toute la responsabilité de son bill de 1890 et en jeta tout l'odieux sur M. Greenway qui s'était laissé influencer, dit-il, par les Ministres des dénominations protestantes. Le bill introduit par M. Martin créait des écoles neutres tandis que le bill passé par les Chambres pourvoit à l'existence d'écoles nationales et protestantes.

Or de l'aveu même de M. Martin, il s'est rendu coupable de la plus grande perfidie dont on puisse accuser un homme public.

Le Procureur-Général convaincu de l'injustice du bill en question, se fit son *defenseur et meme son promoteur* en Chambre.

Tout honnête homme se fut refusé à suivre une conduite aussi honteuse; mais M. Jos. Martin tenait à son portefeuille et contribua de toutes ses forces à faire passer une mesure qu'il reconnaissait injuste et tyrannique.

Peut-on appeler *cela* un honnête homme?

M. Martin a sans cesse été une cause de trouble dans les rangs du Parti Libéral, et continuera à l'être tant qu'il prendra part aux luttes politiques.

Il est parti de notre Province de dépit, n'ayant pu supplanter ni M. Greenway ni M. Sifton. Il entretient une rancune sournoise contre ces deux derniers, et qu'on se le tienne pour dit, il continuera à créer des embarras tant qu'il n'aura pas assouvi sa haine contre eux et que son ambition ne sera pas satisfaite.

M. Greenway et M. Sifton ont échappé aux intrigues du fougueux député de Vancouver, et M. Turner peut se féliciter d'en être débarrassé. Cependant nous ne serions aucunement surpris d'apprendre, que M. Martin n'ayant pas réussi à se faire choisir comme chef, irait faire des bassesses auprès de M. Simlin et demanderait à devenir un des ministres de son administration. Ça serait le complément de sa dégradation et de son avilissement politiques, mais il n'y a rien d'impossible à Monsieur Jos. Martin.

Monsieur Jos. Martin, il est né; Monsieur Jos. Martin, il est; et Monsieur Jos. Martin, il sera.

POST SCRIPTUM.

Depuis que ce qui précède est écrit, un télégramme nous annoncé que ce que nous avions prévu, est arrivé.

M. Jos Martin s'est soumis et a accepté un portefeuille dans le Cabinet de M. Simlin.

Les Libéraux de la Colombie Anglaise, feraient bien de profiter de l'expérience de leurs amis de Manitoba et de tenir le nouveau Procureur Général constamment en vue.

Ils Sont Grotesques et Odieux

La passion politique peut donner lieu à des manifestations très diverses suivant la qualité des cervelles où il lui arrive d'élire domicile.

Chez les gens convaincus et et ardents mais intelligents et sincères, elle provoque parfois des tempêtes d'invectives, des ouragans d'injures; tel un nuage interceptant la lumière elle peut obscurcir momentanément le jugement et provoquer des exagérations regrettables. Mais l'orage passé, la discussion sur le point en litige terminée, il ne reste plus en présence que des gens de cœur, convaincus de la sincérité réciproque de leurs convictions, par suite pleins d'estime l'un pour l'autre et tout disposés à le reconnaître.

Il en est d'autres par contre, chez qui la passion politique au lieu d'être le résultat de convictions chaleureuses, a pour unique raison l'intérêt personnel.

Dans ces cervelles étroites l'égoïsme envahissant, ne laisse de place pour aucun autre sentiment; il atrophie, il annihile tous les viscères.

Ces gens-là se refusent à reconnaître des sentiments qu'ils ignorent eux-mêmes.

Ces chauves-souris de la politique ne peuvent supporter l'éclat des incontestables qualités de leurs adversaires, leur hostilité s'accroît, leur étroitesse d'esprit grandit en raison directe de l'étendue de ces qualités.

Le voyage de Sir Wilfrid Laurier à Winnipeg, la semaine dernière, nous a fourni un nouvel exemple de cette étroitesse d'esprit, de cette animosité détestable et haineuse.

Nous ne faisons point l'injure à nos compatriotes canadiens conservateurs de les confondre avec la coterie ambitieuse qui contrôle *Le Manitoba*, nous savons pertinement que nombre d'entre eux ne se sont point gênés de désavouer l'attitude grotesque de cette feuille.

La grande majorité de notre population française a fort heureusement assez de bon sens, elle a trop souci de l'honneur du nom canadien, pour ne point être reconnaissante à Sir Wilfrid Laurier de l'éclat que ses talents ont jeté sur notre race; Conservateurs comme Libéraux ont pour ce noble représentant de la nation canadienne un profond respect, et ces vrais patriotes s'indignent lorsqu'ils voient des médiocrités envieuses, qui doivent leur élévation à *de toutes autres causes que leurs propres merites*, feindre d'ignorer, de dédaigner (c'est à pouffer!) un homme universellement aimé, respecté et admiré par tous, adversaires ou amis.

A l'œuvre on connait l'artisan, dit le proverbe. Nos compatriotes du Manitoba voient par cet exemple quelle confiance ils peuvent avoir dans des hommes qui ont si hypocritement manifesté, leur haineuse partisannerie, leur absence complète de patriotisme.

Deplorable Tactique

Il parait y avoir à Chicoutimi un petit centre d'esprits chagrins et mécontents, tout particulièrement enclins à un sentiment fort peu chrétien: la *jalousie*. Ils ont pour porte-parole un organe qui malgré son titre est fort agressif, et dont la devise:

"Consacrer sa vie à la vérité,"

semble être passablement ironique si l'on considère que son numéro hebdomadaire est généralement consacré à la dénaturer.

Or donc, dans une récente issue *La Defense* nous apprend que:

"La Province de Québec souffre. Ses ressources se développent lentement, ses entreprises n'avancent point, faute de subsides."

Pourtant s'il faut en croire le témoignage d'un habitant même de Chicoutimi, témoignage paru dans un numéro récent du *Soleil*, le Gouvernement Fédéral aussi bien que le Gouvernement Provincial ne ménagent point leurs faveurs. L'énumération des quais, des chemins, des subventions accordés cette année à la région du Lac Saint Jean et de Chicoutimi, prend toute une grande colonne du *Soleil*, et devant cette énumération précise il nous faut bien reconnaître que *La Defense* a négligé de consacrer quelques minutes à l'examen de la vérité.

Mais là n'est point la question; s'il ne s'agissait que d'une simple *affaire de clocher* nous n'aurions garde d'intervenir dans un débat où nous n'avons que faire, malheureusement sous prétexte de défendre Québec, *La Defense* attaque l'ouest du Canada, si Québec végète c'est parce que l'Ouest grandit, si Québec n'a pas de subsides, c'est parce que l'Ouest absorbe tout, et voilà nos Provinces devenues:

Le pêlé, le galeux d'où venait tout le mal!

Nous ne nous arrèterons pas à faire ressortir tout ce que ce procède à de peu délicat, aussi bien, nous savons par expérience à qui nous avons à faire, nous sommes payés pour le savoir.

Mais il importe d'en finir avec ces sottes accusations qui sont absolument mensongères; consacrons donc quelques lignes à la manifestation de la vérité.

La Province de Québec qui profite le plus largement du commerce maritime du Dominion, serait mal venue à se plaindre du développement prodigieux des Provinces de l'Ouest. L'on peut affirmer hautement que le blé du Manitoba a fait plus pour la renommée du Canada que n'importe quelle autre exportation de la Puissance.

Est-il possible de nier la part prépondérante dans le commerce d'exportation, de nos blés, de nos troupeaux, voir même de notre fromage, et si pour arriver à ce résultat la Province de Québec a dû payer sa quote part dans les frais de construction du G. P. R., ne se trouve-t-elle pas chaque jour largement récompensée par l'accroissement prodigieux que nous apportons pour notre part à son commerce?

N'avons-nous pas nous-mêmes fourni la plus grosse part de la subvention, et pourtant l'immense territoire cédé à la Cie, ne nous a pas empêché de nous développer.

Ne sont-ce pas nos cultivateurs qui supportent encore aujourd'hui les lourdes charges d'un frêt onéreux, s'il faut aller jusqu'au bout les coffres où viennent s'amasser les profits de cette gigantesque entreprise ne sont point scellés dans les murailles de nos villes.

Reprocher au Gouvernement la construction du chemin de fer du Nid de Corbeau, est encore une turlutaine de la même valeur.

Quant aux frais consacrés par le Gouvernement au peuplement de nos provinces, nier leur nécessité, revient à proclamer qu'il eût été préférable de laisser à jamais désertes les plaines de l'Ouest.

Il peut y avoir des gens à l'esprit assez étroit et retrograde pour oser le penser, mais de ceux-là nous n'en avons cure.

Non, ce ne sont point ces subventions qui ont pu faire tort à la Province de Québec, loin de là, et *La Defense* n'a pas eu la main heureuse dans le choix de ses récriminations.

Il nous semble que sans s'en prendre à l'Ouest Canadien, elle pourrait trouver dans la Province de Québec des subventions accordées par le dernier Gouvernement Conservateur qui sont loin d'avoir donné un résultat aussi brillant que celles auxquelles elle refère.

Pour nous, bien loin de partager la manière de voir de notre confrère, nous serons fort heureux de toutes les subventions qui pourront échoir à nos compatriotes de l'Est, car nous estimons que le progrès de l'un est profitable à tous, toutefois nous nous permettrons de lui faire remarquer que le merveilleux élan de nos provinces n'est nullement dû aux seules subventions gouvernementales, il est dû surtout au merveilleux esprit d'entreprise de nos concitoyens, à leur recherche incessante pour l'amélioration de leur culture, comme de leur condition économique.

Notre éloignement du Sinaï nous a habitué à ne point compter sur l'intervention humaine ou divine pour recevoir "la manne" et dussions-nous voir les eaux du Lac St Jean se soulever et la baie des Ha-Ha édborder, nous sommes forcés pour être justes de reconnaître qu'au point de vue économique notre Gouvernement Provincial actuel, dont M. Greenway (cieux, voilez-vous!) est le Premier Ministre, a une très large part dans la prospérité actuelle de notre Province, et nous conseillons sincèrement à *La Defense* de s'inspirer de ses méthodes pour le plus grand profit de nos compatriotes de Québec.

Correspondance Legale

QUESTION

Le 27 mars dernier j'ai acheté une paire de chevaux ; en paiement je devais fournir quatre chars de bois de tremble, soit quarante-quatre cordes.

A l'époque de la vente le bois était en gare, et je proposais à l'acheteur de vérifier le fait ; il me fut répondu que l'on s'en rapportait à ma parole.

Le bois devait être chargé par moi sur avis de l'acheteur, et comme j'insistais pour que la date de chargement fut la plus rapprochée possible, on me répondit devant témoins "sous peu."

Le 24 mai dernier, un incendie éclata à la station où était pilé le bois, et les quarante-quatre cordes furent brûlées.

Le frêt était à la charge de l'acheteur, qui est-ce qui doit perdre le bois ?

RÉPONSE

L'acheteur doit supporter la perte résultant de l'incendie.

Toutefois pour affirmer en toute sûreté que votre responsabilité est entièrement dégagée, une connaissance complète des conditions détaillées du marché serait nécessaire.

QUESTION

Le lundi, 18 juillet, le train-express du C. P. R. m'a tué un bœuf.

L'accident s'est produit sur une terre de la Compagnie, à 200 verges de mon domicile, il était 1 h. 30 m. de l'après-midi ; le train marchait à une vitesse ordinaire et n'a pas sifflé.

La ligne n'est pas clôturée. Le bœuf est mort 9 heures après l'accident et a été enterré le lendemain par les hommes de la section du chemin de fer.

D'après les règlements de notre municipalité, les animaux sont libres de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

J'ai fait immédiatement application à la Cie pour obtenir dédommagement, et estimé mon bœuf à $60.

Le chef de section a également fait rapport portant l'estimation à $50.

La Compagnie est-elle responsable ? Si oui, dans quelles proportions ?

RÉPONSE

Votre animal a été tué sur un terrain appartenant à la Compagnie ; or par le fait qu'il était sur le terrain d'autrui il était en contravention, (trespassing), il n'avait pas le droit d'y être, et par suite vous n'avez aucune réclamation à élever contre la Cie.

Les règlements de la municipalité ne vous donnent point le droit de faire paître ou de laisser vaguer vos animaux sur les terrains d'autrui.

En le faisant vous transgressez donc la loi et perdez tout droit à aucune indemnité.

Cette règle est confirmée par de nombreux jugements.

CORRESPONDANCE.

(De notre correspondant particuliers).

DUCK LAKE.

Les colons affluent chez nous et notre paroisse grandit rapidement.

L'autre jour, M. Jones, agent d'émigration, est arrivé avec six délégués du Dakota venus pour visiter. Ils paraissent enchantés de tout ce qu'ils ont vu et se promettent de revenir amenant avec eux un grand nombre de leurs amis.

Hier, c'était M. Speers qui amenait 24 nouvelles familles galiciennes.

Ils sont allées rejoindre la colonie galicienne établie à First Creek.

La récolte a une apparence superbe, et promet de surpasser toutes celles des années passées.

SAINT-CLAUDE.

Le 14 juillet a été célébré ici avec tout l'éclat possible. Il y a eu banquet, bal, courses, chants patriotiques, discours, etc. Environ deux cents personnes ont assisté à la fête pendant laquelle la gaieté la plus parfaite n'a cessé de régner.

La fête a été entreprise sous le patronage du Club Libéral de Saint-Claude ; la souscription était de 50 cents par adulte, de 20 cents pour les enfants au-dessous de 15 ans, gratuite pour ceux au-dessous de 8 ans.

Le 2 août, M. F. Bernard a reçu de la Cie Massey-Harris une superbe machine à battre de la force de 17 chevaux, vapeur. C'est la première de la localité.

Pendant la nuit du 4 au 5 août la foudre a tué un bœuf à M. Edouard Fradin.

Lundi dernier, M. Edouard Jobin a passé un contrat de 5,000 cordes de bois avec l'entrepreneur qui doit dessécher les marais de la Boyne.

UN SAINT-CLAUDIEN.

Etat des Recoltes dans la Province de Quebec.

Nous accusons réception du Bulletin du Département de l'Agriculture de la Province de Québec, sur l'état des récoltes dans la Province, en juillet.

Nous en publions les extraits suivants qui ne sauraient manquer d'intéresser nos lecteurs :

Ce qui caractérise le début de cette saison de 1898, est l'excellence de toutes les récoltes, principalement des fourrages verts, du trèfle, du mil, des pâturages, qui partout, sont en abondance.

La très bonne apparence des fourrages verts, en particulier, prouve une fois de plus que, comme nous l'avons dit dans nos précédents bulletins, ils réussissent presque toujours, quelles que soient les circonstances climatologiques : l'an dernier, malgré le mauvais rendement des autres fourrages en bien des endroits on a pu, grâce à eux, remplir les vides. Ils devraient de plus en plus entrer dans les assolements.

Jusqu'ici, les foins ont pu se faire dans d'assez bonnes conditions presque partout dans la Province, et aucune pluie durable n'en a entravé la rentrée d'une façon trop préjudiciable.

L'apparence des grains est au-dessus de la moyenne ainsi que celle des racines fourragères et des fruits.

D'une façon générale, si le temps continue à être favorable, cette année marquera comme une année d'abondance.

Un autre point important qui ressort de nos rapports c'est que, presque partout, les vieilles prairies n'ont donné, cette année, comme les précédentes, qu'un rendement faible relativement aux prairies jeunes. Ce fait a déjà été signalé plusieurs fois et il serait avantageux pour les cultivateurs de cette province de relever plus souvent leurs prairies. La pratique de conserver de trop vieilles prairies n'est pas bonne, sauf dans certaines circonstances tout à fait particulières.

A l'Exposition Centrale du Canada a Ottawa.

Prix Speciaux pour 1898.

Médaille d'or ou $15 comptant—
Par L. N. Bate, de la maison Bate & Cie, rue Sparks, Ottawa. Pour le meilleur étalon pur sang, de deux ans et plus.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour le meilleur étalon pur sang, ayant donné trois poulins, n'importe quel âge ou sexe.

Médaille en or—
Par John Manuel, Ecr, Ottawa, pour la meilleure paire de chevaux attelés sur voiture, juments ou chevaux, châtrés 15½ mains et au-dessus.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour le meilleur étalon attelé sur voiture, n'importe quel âge.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour la meilleure jument attelée sur voiture, n'importe quel âge.

Médaille en or ou $20—
Par C. Jackson Booth, Ecr, Ottawa, pour la meilleure paire de chevaux, à marché haut, jument ou cheval châtré exhibés sous la section 3 de la liste.

Médaille en or—
Par J. C. Brennan, Ecr, Ottawa, pour le meilleur étalon pur sang.

Médaille en or—
Par T. Lindsay, Ecr, marchand, pour la meilleure paire de chevaux de route, jument ou cheval châtré, 15 mains et au-dessus. Le style, la vitesse et la valeur, seront considérés en donnant cette médaille.

Médaille en or—
Par le Dr H. S. Perley, Ottawa, pour meilleur étalon Hackney, n'importe quel âge.

Médaille en or—
Par Jas. A. Leslie, Ecr, bijoutier, Ottawa, dans la classe de selle, pour le cheval de chasse le plus pesant.

Médaille en or—
Par Wm. McKay, Ecr, Ottawa, pour la meilleure paire de chevaux à tout faire, juments ou chevaux attelés.

Médaille en or—
Par Wm. Hutchison, Ecr, député, Ottawa, Président du C. C. E. A., pour le meilleur étalon pur sang Clydesdale, deux ans et plus.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour le meilleur cheval de trot pesant, ayant donné trois poulins, n'importe quel âge ou sexe.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour la meilleure jument pur sang, de trait et pesant, n'importe quel âge.

Médaille en or—
Par G. B. Pattee, Ecr, Ottawa, pour le meilleur étalon de trait, pur sang, dans la Puissance, n'importe quel âge.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour étalon de trait, pur sang, dans la Puissance, n'importe quel âge ou sexe.

Médaille en or ou $20—
Par l'Association, pour la meilleure jument de trait, pur sang, n'importe quel âge.

Médaille en or—
Par Geo. Cox, Ecr, Ottawa, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Durham, consistant en un bœuf et de quatre vaches au-dessus d'un an.

Trente piastres—
Par la Dominion Shorthorn Breeder's Association, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Durham, un bœuf et quatre vaches, au-dessous de deux ans, appartenant aux exhibiteurs, et entré dans le livre S. H. du Dominion.
1er, $20; 2ième, $10.

Dix piastres—
Par la même Association, pour le meilleur taureau, Durham, n'importe quel âge.

Dix piastres—
Par la même Association, pour la meilleure vache, Durham, n'importe quel âge.

Médaille en or—
Par T. Ahearn, Ecr, Ottawa, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Galloway, consistant en un taureau et quatre vaches au-dessus d'un an.

Médaille en or—
Par W. Y. Soper, Ecr, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Polled Angus, consistant en un taureau et de quatre vaches au-dessus d'un an.

Médaille en or ou $15—
Par MM. R. et W. Conroy, marchands de bois, Des Chênes, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Devon, consistant en un taureau et quatre vaches, au-dessus d'un an.

Médaille en or—
Par la Compagnie de Piano Newcombe, Ottawa, pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes, Holstein, consistant en un taureau et de quatre femelles, au-dessus d'un an.

Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Departement de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.

Iago Barco

NOUVELLE TIRÉE DU

"MONDE MODERNE."

REVUE FRANÇAISE.

III

(Suite)

De tous ces détails, don Enrique avait été instruit à l'époque. Mais depuis longtemps ils n'avaient plus d'intérêt pour lui. Et voilà que sa mémoire les ressuscitait avec une précison terrible, les heures de volupté et les jours de souci; et voilà qu'il se trouvait dans cette situation tragique: tandis que son amante abandonnée végétait encore presque jeune entre les murs du cloître, c'était son fils, son propre fils à lui, qui, devenu son rival près d'une maîtresse, l'avait voulu tuer, et pour ce crime allait être fusillé dans 24 heures.

Il restait comme hébété, cet homme jusqu'alors d'un esprit si libre, si dégagé de scrupules, qui puisait son imperturbable assurance dans l'orgueil de son nom, de son titre, de son grade, de ses talents et de ses plaisirs impunis.

Et soudain une grande lumière, tel le flamboiement d'une poudrière qui saute, éclata dans son âme; il se prit la face dans ses mains et s'écria:

—Mais c'est horrible! C'est horrible! Je suis un misérable!

Ce fut le réveil de sa conscience et le commencement de ses souffrances.

—Il faut le sauver! reprit-il en recouvrant son énergie, qu'il ne meure pas, grand Dieu! qu'il ne meure pas!

IV

Le jour paraissait, le colonel ne s'était pas couché. Négligeant la douleur de son bras blessé, ravivée par la fiévreuse agitation de cette nuit d'examen moral, il rédigea des télégrammes adressés à ses amis puissants auprès de la reine et auprès du ministre de la guerre. Par le premier train venant du Nord, il partit pour Valladolid. A neuf heures du matin il se présenta chez le capitaine général de la Vieille-Castille. Toutes ces démarches tendaient à faire gracier Iago Barco.

Malgré la passion nouvelle de réparation qui soulevait son âme naturellement impétueuse, don Enrique d'Arnedo conservait une apparence de calme et de sang-froid. De ses réflexions ressortait à son jugement la nécessité de ne laisser point pénétrer le motif de l'intérêt inattendu qu'il portait avec tant d'énergie à son meurtrier. La faute de Ximena était restée cachée. Une imprudence pouvait provoquer des ressouvenirs, des rapprochements de dates et de circonstances, et ajouter à tous les malheurs éprouvés la divulgation du secret déshonneur de la maison de Somosierra. Et jusqu'au-delà des murailles qui depuis dix-sept ans la séparaient du monde, l'infortunée récluse, si douloureuse, si touchante en son repentir comme en son amour, serait atteinte d'une affliction de plus!

Le colonel marquis d'Arnedo, illustre par 20 ans de bonnes fortunes et superbement insouciant de leurs conséquences, comprit alors qu'aucun mal ne se répare complètement et que les compensations ou les dédommagements inventés par les hommes en leurs conventions ne sont que trompeuses apparences, tout juste bonnes à illusionner les simples et à les distraire de la rancune et de la vengeance. Ainsi l'on donne un polichinelle à un enfant malade; quel fou celui qui croirait que le polichinelle a guéri l'enfant parce que l'amusement momentané a détourné de la souffrance son attention et apaisé ses cris! Quelque volonté qui lui vînt à présent sous la morsure du remords, il ne pouvait plus détruire les effets de sa fuite, et pour un orgueilleux de sa trempe cette impuissance même constituait un surcroît de punition. En outre, il avait à prendre garde à ceci: son insistance à écarter du coupable la sanction capitale de la loi pouvait paraître une affectation de grandeur d'âme, par suite deviendrait ridicule et inefficace.

De toutes les personnes sollicitées don Enrique reçut la même réponse:

"La grâce est certaine, mais
"il est indispensable que le
"condamné signe son recours
"et une supplique à la reine."

Or le difficile, c'était précisément d'amener Iago à signer. Son attitude pendant l'audience et après la sentence déclarait la résolution la plus ferme, exempte de forfanterie. Et ce fut pour l'âme altière de don Enrique un motif complémentaire d'irritation et une démonstration de plus des limites de son pouvoir: capable de faire remuer pour le salut de son fils non avoué les personnages le plus haut qualifiés et de les déterminer, quel que fût leur orgueil, leur âge ou leur paresse, à se dépenser, par considération pour le dernier marquis d'Arnedo, à se rendre en solliciteurs au ministère et au palais royal, il prévoyait un tel effort paralysé par la volonté contraire d'un enfant de dix-sept ans, sans nom, sans grade, et c'était celui-là même en faveur de qui tant d'influences étaient mobilisées.

Quelle dérision du sort!

—Il faut que je le voie, il faut que je lui parle, décida-t-il, j'obtiendrai tout de suite de l'approcher et de l'entretenir sans témoins.

Il avait pu profiter d'un train rapide remontant sur Irun pour regagner Burgos vers midi. Avant que la cellule du condamné lui fut ouverte, le colonel avait non seulement médité le discours à lui faire entendre, mais préparé pour ainsi dire tout le dialogue, s'efforçant de prévoir, d'après les situations connues, les paroles d'Iago et de leur opposer des arguments persuasifs; sans risquer toutefois de se découvrir et de dévoiler au jeune homme le secret qu'il devait toujours ignorer, surtout s'il consentait à vivre.

Il se composa pour l'aborder une physionomie bienveillante, et sa première parole dénonça ses intentions secourables.

(A suivre)

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Les Conservateurs ne cessent de répéter sur tous les tons avec une constance digne d'une meilleure cause, que le Gouvernement actuel gaspille les deniers publics.

Les bons apôtres savent fort bien que si les Libéraux n'ont pu jusqu'à ce jour, réduire le budget, la raison en est, que d'une part il a fallu obvier aux lourdes charges dont l'incurie conservatrice avait grêvé le budget, et d'autre part faire face à des dépenses nouvelles et forcées, dépenses dont le Yukon est la principale raison.

Ce sont des gens de mauvaise foi car ils connaissent pertinément ces choses, et ils ne craignent point de dénaturer la vérité pour servir leurs ambitions personnelles.

CE QUE DISENT LES FAITS.

Il n'est pas d'exemple plus probant des préoccupations économiques du Gouvernement que celui fourni par le Département des Postes, en son rapport pour l'année fiscale.

Tout le monde sait que le service des Postes est une cause de deficit, mais peu de gens probablement savent que la dette de ce Service était de $700,000 lorsque le Ministre actuel prit possession de ce Département.

Ce deficit était le résultat de procédés administratifs déplorables, d'un manque absolu de contrôle, et ce n'était pas une petite besogne que de remettre la machine sur un pied convenable.

Cependant au bout de la première année, grâce à une direction judicieuse, à une surveillance continuelle des détails et des contrats, M. Mulock réduisit la dette de $100,000.

Cette année, il est arrivé par un prodige de judicieuse économie, tout en développant son service, à fournir une réduction de $500,000 si bien que en deux ans de temps la dette du Ministère des Postes, se trouve ramenée de $700,000 à $74,000.

Si ce n'est pas là faire des économies, il faut renoncer à la discussion.

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE.

Notez bien que cette économie n'a nullement arrêté le développement normal du service. Tout au contraire, le nombre des Bureaux de Poste a été fortement augmenté. Le transport de la malle par le chemin de fer a été transformé et amélioré, et le service général rendu plus expéditif.

Par contre on a aboli quantité de positions inutiles, on a créé un nouveau service de mandats de poste, etc.

LES CONTRATS DE MALLE.

Un des points sur lesquels a porté la réforme, c'est les contrats pour transport de malle.

On a pris pour principe immuable de les donner par soumission publique, d'exclure toute nomination par recommandation politique et de ce seul fait, l'on a ainsi fait sur l'ensemble du Dominion une économie de "$100,000 annuelles."

C'est donc $100,000 que les Conservateurs prenaient dans la poche des citoyens pour donner à leurs partisans.

De sorte que le peuple se trouvait à payer de sa bourse pour faire élire des gens qui le dépilaient.

Les Conservateurs s'entendent à économiser .... leurs fonds particuliers !

LES "SCANDALES" DU YUKON.

Les colonnes de la presse conservatrice débordent des gros titres, et sous-titres consacrés aux prétendus scandales du Yukon.

Ces adversaires peu scrupuleux ont été puiser leurs informations dans des journaux américains consacrés à la défense de certaines compagnies; ils ont escompté la difficulté et la lenteur des informations, ils ont dit et redit sur tous les tons leurs prétendus griefs, et lorsque la vérité venait contredire leurs allégations, ils avaient recours aux autorités les plus inconnues pour se défendre.

Aujourd'hui le jour commence à se faire; les nouvelles nous arrivent du lointain Yukon.

M. A. E. Philp, de Brandon, parti de Dawson le 25 juin dernier, interrogé au sujet des accusations portées contre les officiers du Gouvernement à Dawson, les a niées dans leur entier.

Il a raconté tout au long et exoneré la conduite de MM. Wade et McGregor.

Personne au Yukon n'a jamais eu l'idée de reprocher à ces messieurs de posséder des claims car ils les ont pris au même titre que tous les autres mineurs, sans avoir jamais profité d'aucun renseignement venant de leurs fonctions.

Le plus joli c'est que ce M. Constantine, capitaine de la milice montée qui a été un des premiers à lancer ces accusations, passe à Dawson City pour valoir $150,000, et sa fortune provient des claims qu'il a pris lui-même !

Il en est de même de toutes les accusations lancées dans les journaux conservateurs; pas une ne reste debout, et bien que venant du Yukon, elles ne feront pas la fortune de ce parti.

Theatres, Concerts, Etc., Etc.

Au "Winnipeg."

Au théâtre Winnipeg l'on prépare une série d'attractions des plus remarquables.

Le 23 et le 24 d'abord, "A Milk White Flag," uue évocation de l'immortelle figure de Napoléon Premier.

Puis le 26 et le 27, "Heart of Chicago," une suite de tableaux d'un intérêt exceptionnel, véritable merveille des derniers perfectionnements de l'art scénique.

Le 19 et le 20, les "Gorton's Minstrels," dont la réputation est universelle, et que tout le monde voudra voir.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

AGRICULTURE.

UTILITE DES POULES.

Ceux qui n'ont jamais tenu des poules, dit le "Vogelwereld," mettent en doute leur utilité, mais comme ils n'en savent rien, ils n'ont pas le droit d'émettre des opinions qui, naturellement, sont erronées.

Un fermier n'hésitera pas à envoyer un troupeau de moutons dans son champ de trèfle ou une pâture, parce qu'il sait que les moutons tassent le sol en le piétinant, mais il se fait du mauvais sang quand il voit ses poules manger un sac de blé; à ses cochons il donnera du lait battu et de la farine tant qu'ils en veulent, mais il réclame quand il voit ses poules ramasser un peu de farine en pâte. Tous ceux qui qui rentre à la ferme pour passer par le hachoir et tombent sur les milliers d'insectes qui se trouvent sur presque toutes les plantes. Il n'y a pas de travailleuses plus actives, leurs pattes agiles et leur bec perçant sont toujours occupés: pas une graine de mauvaise herbe ne se perd.

Les poules sont les vraies amies du laboureur qui ne se doute pas du nombre d'ennemis invisibles qu'il a sous forme d'insectes, tant que son attention ne s'est pas portée sur les faits et gestes de ses poules. Si lui ne connait pas ses ennemis et ne sait pas comment ils commettent leurs ravages, les poules les découvrent tout de suite; cela se voit à leurs vifs mouvements en avant et en tout sens.

—

Les biscuits de matelots et la mauvaise eau sont deux des plus forts arguments en faveur de la paix universelle.

agissent ainsi sont dans la plus grande erreur.

Voici l'avis d'un Anglais à ce sujet:

Depuis le matin jusqu'au soir, mes 300 poules ont libre accès à tous mes champs, aucune clôture ne les arrête. Aussitôt que le poulailler est ouvert, elles reçoivent leur déjeuner d'orge, puis elles vont aux champs. Pourquoi faire? Ne les perdez pas de vue. Leurs admirables yeux portent dans toutes les directions et, vives comme l'éclair, elles attrapent chaque mouche, chaque limace, chaque chenille, ou tout insecte posé sur un brin d'herbe ou une feuille de trèfle. C'est leur occupation de toute la journée, sauf pendant qu'elles se reposent ou qu'elles pâturent: car les poules paissent aussi bien que les vaches ou les moutons. Il est donc avantageux d'avoir une prairie, sinon il faut qu'elles mangent les jeunes plantes de choux ou de raves. Il faut aussi qu'elles aient toujours de l'eau à leur portée.

Aussi quelle erreur de tenir des poules enfermées et de les priver de leur nourriture naturelle, la verdure, les insectes et un peu de grain. Les poules sont de parfaites météorologistes. Elles saventt où et quand elles trouveront le mieux leur nourriturc, les insectes, etc.

Elles attendent au passage chaque charretée d'avoine et de fèves vertes

NOUVELLES LOCALES.

M. Ed. Guilbault est de retour de son voyage dans l'Est.

M. A. F. Martin vient d'être nommé commissaire pour affidavit.

On annonce l'arrivée de Mme Moreau de Beauvière pour aujourd'hui.

M. Pacaud, de St-Norbert, est parti pour la Province de Québec, en voyage d'affaires.

Mgr Langevin était, lundi dernier, à Montréal; l'on s'attend à le voir arriver dans quelques jours.

Les Comités des Sociétés de Tempérance déploient une grande activité pour faire triompher leur cause.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

M. F. O'Meara, du Département du Revenu de l'Intérieur, est actuellement en traitement à l'hôpital de St-Boniface.

Le 31 août aura lieu à Saint-François-Xavier un grand concert, donné par des amateurs de Winnipeg et de St-Boniface, au profit du bazar.

Consultez notre Marché Commercial où se trouvent indiqués tous les changements notables. Vous en tirerez profit pour vos affaires.

Les regattes qui ont eu lieu actuellement à Winnipeg, ont attiré un nombre considérable de visiteurs. La victoire a été hier pour les Colombiens.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

M. Richard est actuellement à Winnipeg où il compte séjourner une qninzaine pour ses affaires. Il se propose ensuite de se rendre jusqu'à Vancouver.

La pose des rails sur la ligne du Sud-Est va commencer prochainement. M. Mann a déclaré cette semaine que la voie serait en exploitation dès cet automne pour cinquante milles.

Lord Herschell, représentant de l'Angleterre à la Conférence de Québec, était de passage à Winnipeg, mardi, revenant de Vancouver. Il s'est déclaré émerveillé de l'aspect de nos Provinces.

Au Grand Central: M. H. Comeau, LaSalle; H. Broust, St-Norbert; Lemay, Baré, St. Paul; P. Ladéroute, St-Vital; H. Préfontaine et sa femme, St-Eustache; H. Millette, St-Pierre; M. Arpin, Saint-Norbert.

Un triste accident a jeté la consternation dans la famille de M. Euclide Desautels, de Saint-Jean-Baptiste. Sa fillette, âgée de trois ans, s'est noyée dans un cuve d'eau. M. Desautels avait perdu deux enfants l'automne dernier par la diphtérie.

Un parti composé de M. Peavey, le plus grand commerçant de grain connu, M. Stewart, de la compagnie des Elévateurs Monarch et plusieurs autres, est arrivé à Winnipeg, et se propose de visiter notre Province. M. Peavey possède environ 500 élévateurs.

M. Joseph Prud'homme, l'ancien marchand en gros de St-Boniface, est de retour d'un voyage d'affaires à l'Est. Si l'on en croit la rumeur, M. Prud'homme se consacrerait désormais à la politique et formerait un nouveau parti, pour battre en brèche M. LaRivière.

Il est question d'organiser un grand parc à Saint-Norbert. Les auteurs du projet comptent acheter une centaine d'acres à Monsignor Ritchot et établir un parc superbe qui n'aurait aucun des inconvénients des parcs suburbains de Winnipeg. Les trains feraient quatre voyages par jour entre St-Norbert et Winnipeg, et pendant la belle saison on ferait de ce parc une sorte de place d'été pour les citadins de notre ville.

Anniversaire

Lundi dernier, 15 août, était l'anniversaire de naissance de Madame L'Évêque, femme de Monsieur George E. L'Évêque, prote à nos ateliers.

A cette occasion, de nombreux parents et amis se réunissaient à la résidence de Monsieur L'Évêque, où ils passèrent quelques heures agréables.

De magnifiques cadeaux furent présentés à Madame L'Évêque, entre autres, un superbe cadre renfermant le portrait, au crayon, de leur unique petite fille.

L'on remarquait parmi les assistants le Professeur Paul Sallé, accompagné de sa dame; il a réjoui toute l'assemblée par son talent musical.

Les bonnes vieilles chansons canadiennes ne firent pas défaut.

A une heure avancée on entonna le "Bonsoir, mes amis, bonsoir," et l'on se quitta, satisfaits de la soirée dont chacun gardera longtemps un bon souvenir.

OBITUAIRE.

DEMERS—RICHER.

La mort éprouve cruellement la famille Richer, de Sainte-Anne.

Madame Georgina Demers, née Richer, vient de succomber à la maladie qui la minait depuis quelque temps.

Malgré les efforts incessants de son mari, malgré les soins affectueux de ses parents, elle est allée rejoindre sa jeune sœur enlevée si rapidement l'année dernière à l'affection des siens.

Cette mort met au deuil les familles Germain, Paradis et Fournier.

L'enterrement a eu lieu hier, mercredi, à Ste-Anne des Chênes.

POITRAS—RIEL.

Vendredi dernier à 11 hrs du soir, est morte Madame Joseph Poitras que la maladie tenait depuis sept ans sur un lit de douleur.

Elle était la sœur de feu M. Louis Riel, de MM. G. et Alex. Riel et de Mme William Gladu.

L'enterrement a eu lieu lundi matin à St-Boniface. M. le curé Messier a célébré la messe des morts.

Les porteurs étaient MM. François Poitras, fils, Joseph Lavallée, Joseph Poitras, Riel Michel Sansregret, Yves Carrière.

Nous prions la famille d'accepter l'expression de nos sincères regrets pour la perte douloureuse qu'elle éprouve.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

La Compagnie Chemin de Fer & Canal du Lac Manitoba.

HORAIRE—A partir de Vendredi, 8 Oct. 1897.

Aliant au Nord. Lisez en descendant. — Aliant au Sud. Lisez en montant.

Fares from Port. la Prairie	Milles from Port. la Prairie	2nd class mixed Mon. Fri.	STATIONS.	2nd class mixed Tue. Sat.
		L 7 50	Winnipeg	A22 35
	0	11 00	Portage la Prairie	20 00
40	10	11 30	Macdonald	19 25
70	17	11 50	Westbourne	19 00
1 10	27	12 25	Woodside	18 30
1 40	35	12 50	Gladstone	18 00
	36	13 30	Gladstone Jc.	17 30
1 75	43	13 56	Ogilvie	17 00
2 00	49	14 25	Plumas	16 35
2 55	63	15 06	Glenella	15 47
2 85	71	15 40	Glencairn	15 20
3 35	83	16 16	Elliott	
3 65	91	16 48	Laurier	14 06
4 00	100	17 15	Makinak	13 40
4 30	107	17 45	Ochre River	13 15
4 80	120	A18 30 / L19 30	Dauphin	L12 30 / A10 55
20	130	20 02	Valley River	10 23
5 45	136	20 25	Sifton	10 00
5 90	147	20 58	Fork River	9 25
6 40	159	21 35	Winnipegosis	8 45

D. B. HANNA,

Superintendent.

Winnipeg.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907.184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885 .... 566,228 âcres
" 1895 .... 1,722,773 "

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un système municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S., C. E.
Propriétaire-Editeur - - - - - WINNIPEG.